

AVIS AUX ENTREPRISES DE MESSAGERIE/COURTIERS/IMPORTATEURS

Cet avis doit être retourné à l'entreprise de messagerie concernée avec tous les documents justificatifs dans un délai de cinq jours ouvrables, conformément aux dispositions du protocole d'entente, pour que les entreprises de messagerie et les parties concernées puissent dûment déclarer en détail toutes les expéditions. Ce document doit être signé par l'importateur ou le courtier, ainsi que par l'entreprise de messagerie, et être conservé aux fins de futures vérifications de l'observation par l'ADRC.

Nom de l'entreprise de messagerie : _____

Nom du courtier : _____

Numéro ID de l'expédition : _____

Date de la feuille de décomposition EFV : _____

Nom de l'importateur : _____

Bureau : _____

Veillez cocher la réponse pertinente :

Nous ne sommes pas le courtier de l'importateur (*voir le numéro 1 ci-dessous*)

Le destinataire indiqué n'est pas le véritable importateur (*voir le numéro 2 ci-dessous*)

Autres (donner plus de renseignements dans l'espace prévu pour les observations)

1. Courtier véritable : (si on le connaît) _____

2. Importateur véritable : (si on le connaît) _____

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec : _____

Numéro de téléphone : _____

Observations : (*tout autre renseignement supplémentaire ou exception dont il faut tenir compte*)

Courtier ou importateur

Reçu par l'entreprise de messagerie

 Nom en lettres moulées

 Nom en lettres moulées

 Signature/date

 Signature/date

Approuvé et feuille de décomposition mise à jour

Rejeté (voir observations)